

C'est quoi, ce chantier place Gambetta ?



Le projet de réaménagement de la place Gambetta © Mairie de Paris

Les travaux débutent

Dès le 28 janvier, le réaménagement de la place Gambetta débute.

À l'issue de ces travaux, fin août 2019, vous pourrez profiter d'une nouvelle place plus accessible et plus accueillante.

La nouvelle place Gambetta et ses abords offriront de vastes espaces piétons reconquis sur la voirie qui permettront des usages diversifiés au profit de toutes et tous.

Vous pourrez profiter des bancs installés sur les contre-allées devenues piétonnes, vous promener sur la nouvelle zone de rencontre qui s'étirera de la place au cimetière du Père-Lachaise...

Les nombreuses plantations contribueront également à la métamorphose des lieux : de nouveaux arbres seront plantés en pleine terre, tandis que des jardinières seront installées.

Une transformation issue d'une démarche participative et de co-construction innovante

En 2015 et 2016, une vaste concertation a fortement associé les Parisien.ne.s et les usagers de la place à la définition du projet. Elle a permis d'établir avec eux un diagnostic partagé, d'identifier les attentes du plus grand nombre et, enfin, de définir les grands objectifs du futur réaménagement.

La participation des Parisien.ne.s s'est poursuivie grâce à la démarche novatrice des collectifs dès 2017.

Avec les usagers, de nouveaux espaces de convivialité et de partage ont été imaginés.

Pour la place Gambetta, plus de 400 personnes ont participé à une trentaine d'actions organisées par le collectif Di-Do !

La future place Gambetta en 5 points clés

1 De vastes espaces piétons

Les contre-allées qui bordent la place, élargies de 8 mètres, sont désormais dédiées aux piétons et accueillent une bande cyclable.

Le parvis dallé de la mairie du 20^e arrondissement est agrandi de 160 m².

Les passages piétons de la place sont élargis.

Avenue Gambetta, les trottoirs situés entre la place et la rue des Gâtines, sont plus vastes.

L'aménagement de l'avenue du Père Lachaise et de l'entrée du cimetière permettent, quant à eux, la création d'une **zone de rencontre** s'étendant de la place Gambetta à l'entrée du cimetière du Père Lachaise*. Sur cette avenue, un passage piéton surélevé est aménagé, les trottoirs sont élargis et la zone de stationnement des taxis est réduite.

L'entrée du cimetière est mise en valeur grâce à la pose de pavés sciés qui reprennent le motif original des lieux.

Enfin, **une voie piétonne est créée rue du Cambodge** entre l'avenue Gambetta et la rue des Gâtines : des barrières seront installées afin de fermer la circulation sur cette portion de voie.

* Ces aménagements sont réalisés dans le cadre du Budget participatif et du budget Paris Piéton. Plus d'informations sur paris.fr.

7 mois
de travaux

14
nouveaux arbres

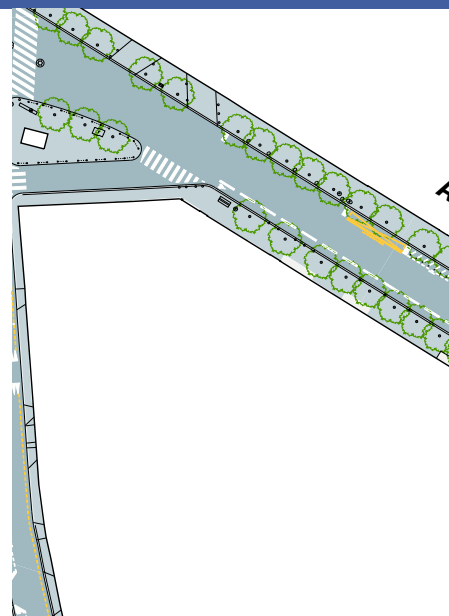
+58% d'espace piéton supplémentaire

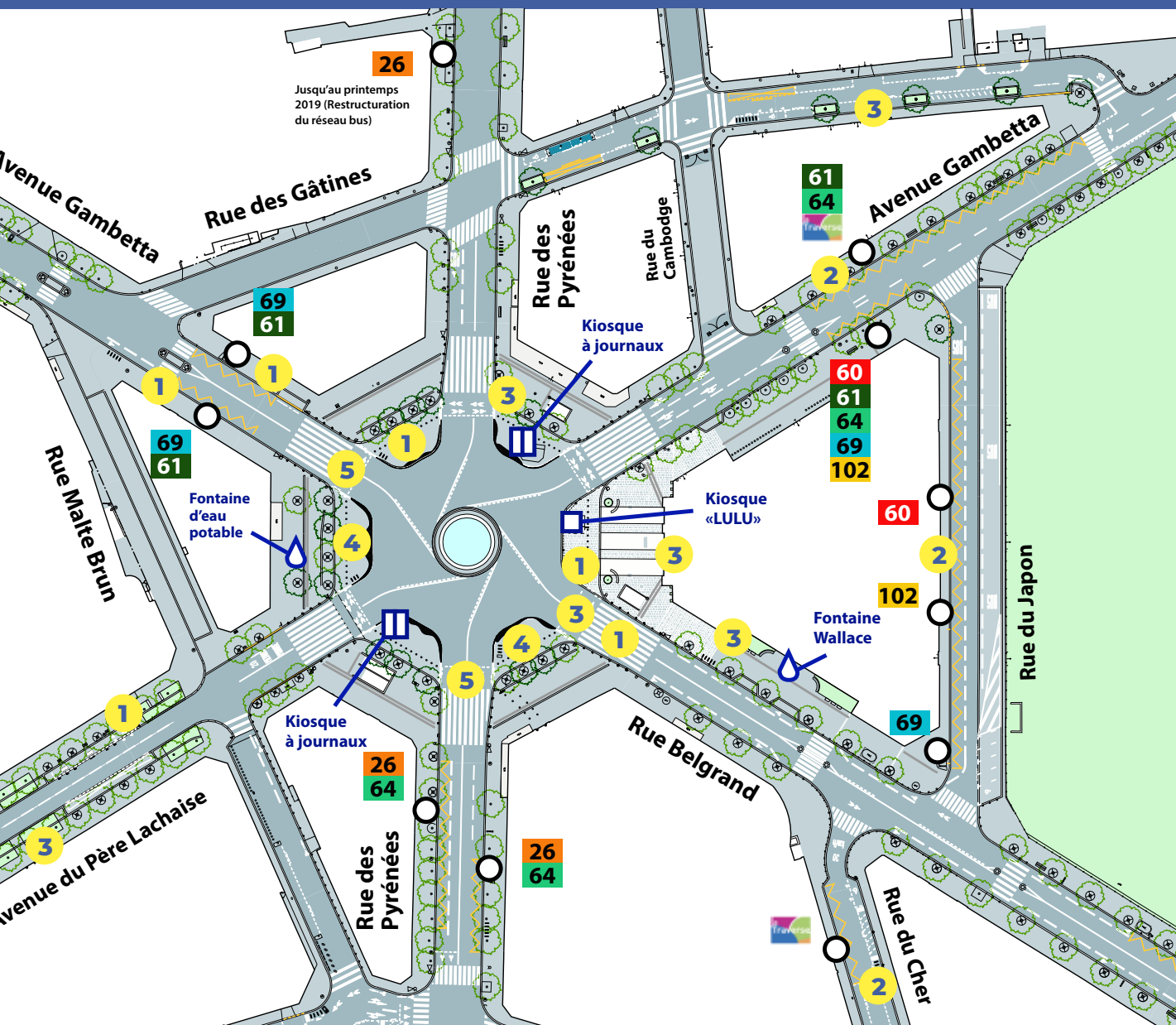
+500 m²
de jardinières

2 Une nouvelle desserte bus

Les circulations des bus sont totalement réorganisées. Les terminus des bus 60, 69 et 102 sont déplacés rue du Japon et celui de la *Traverse de Charonne* est désormais situé rue du Cher. De nouveaux arrêts sont créés pour compléter la desserte de la place.

Avenue Gambetta, un nouvel arrêt est créé dans chaque sens pour les bus 61 et 69.





3 Une place plus végétale à vocations multiples

Sur la place, **la couronne d'arbres sur l'hexagone est complétée** grâce à la plantation de 13 arbres à grand développement. Les îlots piétons sont protégés par du mobilier qui délimite les parties circulées des parties piétonnes. Les assises, les plateaux et les nouveaux kiosques repositionnés aux extrémités des îlots sont propices à la détente, à la lecture, au jeu...

Deux jardinières d'arbustes et de vivaces sont installées **rue Belgrand** et la façade de la mairie du 20^e est végétalisée. La **rue des Gâtines** accueille également 5 jardinières et 6 grands arbustes, tandis qu'un arbre prend également place **rue du Japon**. **Avenue du Père Lachaise**, des pieds d'arbres sont végétalisés avec des plantes vivaces et 10 jardinières sont installées.

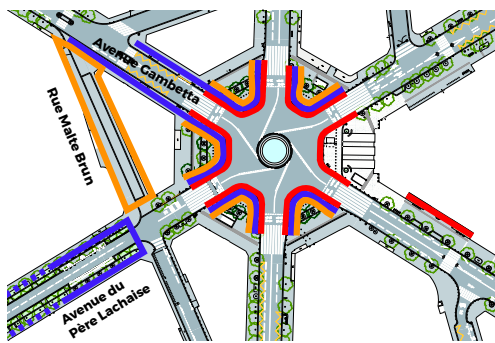
4 Une place accessible aux personnes en situation de handicap

Un « **Fil d'Ariane** » guide les personnes malvoyantes pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement. Pour le confort des personnes à mobilité réduite, le sol des contre-allées est ponctuellement repris en pente douce.

5 Place au vélo

Un **itinéraire vélo sécurisé à double sens est créé** autour de la place. Les franchissements de voies se font par des espaces dédiés aux cyclistes au niveau des nouveaux passages piétons. La place accueille également de nouveaux stationnements pour les vélos.

Les travaux se dérouleront du 28 janvier à fin août 2019, en 3 grandes phases.



PHASE 1		PHASE 3	
Fin janvier - mars 2019		Juillet et août 2019	
PHASE 2		Plantations :	
Avril à juin 2019		Mars et octobre 2019	

Que fait-on jusqu'en mars 2019 ?

▲ 28 et 29 janvier : revêtement et marquage au sol de la rue du Japon.

▲ Agrandissement du parvis dallé de la mairie du 20^e. Réimplantation du kiosque « LULU ».

▲ Abaissement des anciennes contre-allées et des trottoirs face aux passages piétons.

▲ Installation des nouveaux feux et des traversées piétonnes de la place. Branchement des réseaux (eau, électricité...) pour les nouveaux emplacements des kiosques.

▲ Déplacement de la fontaine Wallace face au 1 rue Belgrand.

▲ Plantation des 13 arbres de la place et installation des 2 jardinières rue Belgrand.

Côté bus

À partir du 30 janvier :

- Les terminus des bus 60, 69 et 102 sont déplacés rue du Japon.
- Le terminus du bus 64 est déplacé face au 239 rue des Pyrénées.
- L'arrêt de la *Traverse de Charonne* se trouvera rue du Cher.
- Les arrêts du bus 26 seront déplacés :
 - Vers Nation : au 247 de la rue des Pyrénées.
 - Vers Saint-Lazare : au niveau du 202-204 rue des Pyrénées.

Entre février et avril, les arrêts de certains bus seront modifiés. La RATP informera les voyageurs aux arrêts et dans les bus concernés.

Côté piétons et cyclistes

Les cheminements, maintenus et sécurisés en permanence, sont modifiés aux abords des emprises de chantier.

Côté automobilistes

Nuit du 4 au 5 février : l'installation de barrières en béton le long des îlots entraînera la réduction d'une file de circulation sur la place.

Pendant les travaux, le déplacement des feux rouges pourra entraîner des réductions de chaussée.

L'aménagement des traversées piétonnes entraînera une réduction de la circulation. Pour réduire les nuisances, certains travaux pourront être réalisés de nuit.

Durant toute la durée du chantier, l'accès aux véhicules de secours sera maintenu.

Contacts

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE PARIS

MAÎTRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-EST
39 QUAI DE SEINE, PARIS 19^e / TEL : 01 53 38 69 00
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30

ENTREPRISES

FAYOLLE ET FILS / FAYOLLE DÉSAMANTAGE / EVESA /
CITEOS-COGELUM / SIGNATURE / AXIMUM / DUBRAC

Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975*

*0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.

PARIS
SE TRANSFORME

